

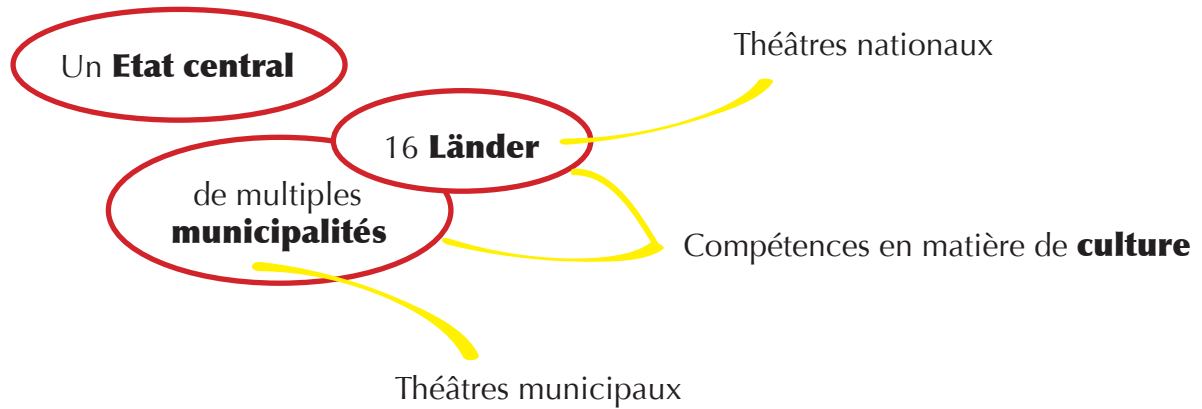
ALLEMAGNE

BREF HISTORIQUE DES POLITIQUES CULTURELLES EN ALLEMAGNE

Saint Empire Germanique et Confédération Germanique : jusqu'en 1871	De multiples principautés, qui possèdent chacune leur propre tradition culturelle.
1871 : proclamation de l'Empire Allemand	Le pouvoir central est responsable de la politique culturelle extérieure. Chaque état conserve sa responsabilité en ce qui concerne sa propre politique culturelle.
République de Weimar : 1919-1933	La responsabilité publique de la culture et le soutien aux arts est réparti entre le gouvernement central, les gouvernements des Länder (états fédéraux) et les gouvernements locaux (villes).
Régime National Socialiste (1933-1945)	L'État central reprend à lui seul les responsabilités culturelles. Propagande et instrumentalisation de l'art pour appuyer le régime, restriction des libertés artistiques. Cette expérience traumatisante mènera par la suite à un fort penchant pour la décentralisation et le fédéralisme en matière de culture.
RDA (1945-1990)	Politiques culturelles centralisées et menées par le Ministère de la Culture. Contrôle ferme exercé par le Parti Socialiste Unifié d'Allemagne sur les activités culturelles. La « classe ouvrière » doit participer et conduire la vie culturelle. Réactivation des institutions culturelles « classiques » (musées, opéras...) et émergence de nouveaux organismes culturels : les « maisons de la culture », gérés par des associations locales et des partis ouvriers, soutenant la culture populaire. Tous sont encadrés par l'État, qui les finance et orchestre leurs activités. La plupart sont fermés après la Réunification. 1949 : création du Berliner Ensemble par Bertold Brecht 1970 : Prise en main de la Schaubühne (Berlin) par Peter Stein, qui souhaite faire, à l'instar du Theater am Turm (TAT) de Francfort, un modèle de fonctionnement démocratique, un théâtre « cogéré ».
RFA (1945-1990)	Restrictions des compétences culturelles de l'État imposées par les Alliés ; les politiques culturelles sont cantonnées à la promotion des formes et institutions traditionnelles. Ouverture à d'autres domaines artistiques dans les années 1960 , liées à des mutations sociales importantes. Émergence d'une « nouvelle politique culturelle » dans les années 1970 , qui fait partie d'un processus plus large de démocratisation au sein de la société. Il s'agit de rendre l'art accessible à tous les citoyens. Leitmotivs de la « culture pour chacun » et du « droit civique à la culture », expansion considérable des activités culturelles, développement des institutions et augmentation des dépenses publiques pour la culture. Apparition de nouvelles priorités dans les années 1980 : culture comme moyen pour améliorer l'attractivité de l'Allemagne en tant qu'espace commercial et industriel.
Depuis la Réunification (1990)	Années 1990 : mesures d'austérité économiques et problèmes structurels croissants des principales institutions culturelles traditionnelles. Années 2000 : problèmes financiers suite à la crise économique ; impact sur les budgets des institutions publiques locales et régionales. Pression continue sur les institutions pour qu'elles accroissent leurs fonds propres, soient gérées de manière plus économique et qu'elles obtiennent des financements par d'autres sources, comme avoir recours au mécénat ou au marketing. Cette difficulté structurelle nécessite un réajustement de la relation entre l'État, le marché et la société, à travers des partenariats public-privé.

APERÇU DU FONCTIONNEMENT DE LA CULTURE : LE CAS DU THÉÂTRE

Nous sommes dans un modèle fédéral :
à chaque niveau de gouvernement ses responsabilités



LES THÉÂTRES PUBLICS

451 théâtres institutionnels

Théâtres nationaux
(*Nationaltheater*)

Théâtres municipaux
(*Stadttheater*)

90% des subventions allouées par les collectivités publiques au théâtre

Différentes branches d'activités : théâtre, ballet, orchestre, ...

Des « **Maisons** » avec une troupe permanente

Un théâtre de répertoire

Très peu d'accueil de spectateurs extérieurs

Fort ancrage territorial

LES THÉÂTRES PRIVÉS

Reçoivent
10% des subventions publiques
allouées au théâtre

Financement principal
grâce à des **appels d'offres**
uniques, émis le plus souvent par
des institutions communales

Salaire
mensuel moyen
d'un comédien :
1104€ brut

Issus et
influencés par le
théâtre politique
libre des années
1960 : Living Theatre,
Grotowski, Brecht,
Artaud

Nouvelles
tendances, expérimentations

Tendances esthétiques actuelles

Participation :
contribution d'acteurs
non professionnels

Inclusion :
participation
d'acteurs
handicapés, ...

Interactivité :
suppression
barrière
scène/salle

Interculturalité :
question de
l'immigration

POUR ALLER PLUS LOIN...

<http://www.goethe.de/ins/fr/lp/kul/mag/the/fr10308845.htm>